

# PROGRAMME VISANT LA PROTECTION, LA TRANSMISSION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL À CARACTÈRE RELIGIEUX

## Volet 2 : Restauration de biens mobiliers et d'œuvres d'art Formulaire d'inscription 2025-2026

### 1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

<b>NOM DE L'OBJET</b>	
Demandeur	
Organisme à but non lucratif, fabrique, diocèse, consistoire, communauté religieuse ou équivalente, conseil de bande ou communauté crie, inuite ou naskapie  Municipalité  Municipalité avec indice RFU de 75 ou moins	Auteur/fabricant  Date/époque de production
Matériaux et techniques	
Dimensions	
<b>Statut juridique</b> (protection légale en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel)	Objet patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC)  Autre protection légale : précisez
<b>Adresse du demandeur</b>	
<b>Adresse de l'édifice</b>	
<b>Municipalité</b>	
<b>MRC</b>	
<b>Région administrative</b>	

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Se référer à la grille des pourcentages de subvention ci-bas :

Demandeur	Biens classés		Biens non classés	
	% Subvention	% Demandeur	% Subvention	% Demandeur
OBNL, fabrique, diocèse, consistoire, communauté religieuse, conseil de bande ou communauté	80 %	20 %	70 %	30 %
Municipalité	50 %	50 %	40 %	60 %
Municipalité avec indice RFU de 75 ou moins	70 %	30 %	60 %	40 %
Propriétaire privé	40 %	60 %	20 %	80 %

INTERVENTIONS À RÉALISER - demande 2025-2026 Description sommaire	Coûts estimés
	T.P.S. (5 %) \$
	T.V.Q. (9,975 %) \$
	TOTAL \$

FINANCEMENT DES TRAVAUX			
Confirmation des sources de financement	Sources de financement	Montants	%
Confirmé	<b>Contribution du demandeur</b> Précisez :		
Oui		\$	%
Non			
	<b>Conseil du patrimoine religieux du Québec</b>	\$	%
	<b>TOTAL</b>	\$	

### 3. MONTAGE FINANCIER

Outre l'aide financière demandée au CPRQ, quelles sont les sources de financement du projet : campagne de financement, fonds publics, autres ? Est-ce que les sources de financement sont confirmées ?

### 4. RETOMBÉES ET MOBILISATION CITOYENNE

Quels sont ses retombées et effets structurants du projet sur la communauté ? Le projet suscite-t-il un intérêt, qui pourrait se traduire, entre autres, par une mobilisation citoyenne ?

## 5. MISE EN VALEUR DU BIEN

Est-ce que le bien sera conservé, après sa restauration, dans un lieu dont les conditions sont propices à son maintien en bon état ?

Avez-vous participé aux Journées du patrimoine religieux ?

Oui, année(s) :

Non

### Signature

Nom

Courrier électronique

Signature

Téléphone

### DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Formulaire d'inscription
- Soumission d'un restaurateur
- Preuve d'assurance
- Historique du bien et de son lieu d'usage ou de conservation
- Résolution de l'organisme demandeur autorisant le dépôt de la demande et autorisant un représentant désigné à signer tout engagement relatif à cette demande
- Photographies montrant l'état du bien et les éléments détériorés

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

6300, AVENUE DU PARC, BUREAU 605, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2V 4H8  
TÉLÉPHONE : 514 931-4701 OU 1 866 580-4701 • TÉLÉCOPIEUR : 514 931-4428